



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## logement social

Question écrite n° 60160

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au logement sur la crise que connaît aujourd'hui le logement social. Depuis plusieurs années, le secteur locatif social est marqué par une diminution continue et significative du nombre de logements sociaux financés et mis en chantier. Le plan de relance que propose le Gouvernement a le mérite de reconnaître la nécessité d'ouvrir le secteur de la construction sociale aux opérateurs privés avec pour objectifs la production réaliste de logements sociaux, et de répondre à l'évolution législative et institutionnelle récente et notamment à la nécessité de transcrire dans les faits l'objectif de « mixité sociale » dans les agglomérations, réaffirmé avec force par la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain. Toutefois, il n'est pas certain que les subventions mises en place permettront de boucler les plans de financement. De plus, à long terme, il n'est pas anodin de constater que le plan de relance envisage d'ouvrir une réflexion sur la territorialisation des logements et des réglementations ainsi que sur la contractualisation entre l'Etat, les collectivités locales et les organismes HLM dans ce secteur. Par conséquent, il lui demande quelles mesures d'accompagnement le Gouvernement envisagera de prendre afin de favoriser la mise en oeuvre de la décentralisation des politiques de logement prévue par le plan de relance qui pourrait être le levier d'une action cohérente et réellement adaptée aux besoins locaux en la matière.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention sur la crise que connaît aujourd'hui le logement social. Le constat est partagé par le Gouvernement, qui a pris des dispositions importantes en vue d'améliorer cette situation. D'une part, a été engagé dès mars 2001 un plan de relance de la production de logements sociaux qui comporte des mesures significatives visant à améliorer le financement des opérations, à faciliter la réalisation d'opérations diversifiées et à simplifier les procédures. D'autre part, une mission d'analyse des résultats insuffisants de l'année 1999 a été engagée, une deuxième mission conjointe équipement-logement-finances a été chargée de réfléchir à la bonne adéquation des objectifs poursuivis en matière de construction et d'amélioration des logements et des moyens budgétaires qui y sont consacrés. Enfin, une mission parlementaire est confiée à M. Alain Cacheux avec pour objet de faire des propositions visant à conforter durablement la production de logements sociaux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Abelin](#)

**Circonscription :** Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60160

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 16 avril 2001, page 2221

**Réponse publiée le** : 6 août 2001, page 4584